



Gestion de trésorerie

*Prévisions financières
modes de financement et de
placement à court terme*



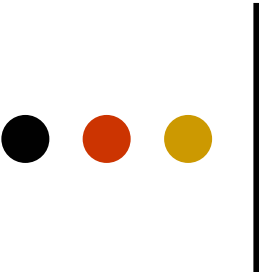
Objectifs

- Connaître les principales composantes de la gestion financière à CT
- Maîtriser les principales formes de financement et de placement à court terme
- Connaître les principales caractéristiques de la gestion de trésorerie au jour le jour
- Comprendre quels sont les divers éléments influant le coût des opérations bancaires
- Savoir calculer le coût réel des principaux financements à court terme
- Savoir appréhender les relations avec le banquier



Plan

- Chapitre 1 Les prévisions de trésorerie
 - 1 Prévisions financières à CT: le budget de trésorerie
 - 2 Les prévisions financières à très CT
- Chapitre 2 Les financements et les placements à court terme
 - 1 Les principaux financements
 - 2 Détermination du coût des financements
 - 3 Les placements à T
 - 4 Les conditions bancaires



Chapitre 2 Financements et placements à court terme

○ Objectifs:

- prévoir au mieux ses besoins de financement et ses opportunités de placement.
- Connaître le coût d'un financement ou la qualité d'un placement
 - Calcul des taux réels prenant en compte:
 - Les frais
 - Les coûts d'opportunités
 - Les coûts cachés

1 Principaux financements à court terme

- Il donne une prévision des excédents et des déficits de trésorerie, en montant et en durée dans une double perspective :
 - Vérifier que les lignes de crédits initialement négociés suffiront à combler les besoins éventuels
 - Définir les utilisations prévisibles de crédits par grandes masses (par ex nécessité de recourir à l'escompte compte tenu du portefeuille de traites..).

1 Principaux financements à court terme

- Actuellement il existe deux marchés des crédits à court terme constituant le marché monétaire
 - Le marché interbancaire
 - Le marché des titres de créances négociables
- Le nouveau marché monétaire est accessible à tous les opérateurs économiques. Ainsi, les entreprises ont la possibilité d'effectuer des opérations financières à court terme entre elles, sans passer par les établissements bancaires.

1.1 Financement hors du circuit bancaire

o 1.1.1 Le crédit interentreprises

- C'est un délai de paiement que les entreprises s'accordent mutuellement. Les effets de commerce sont les supports les plus fréquents du crédit interentreprises.
- Cette forme de financement échappe totalement au système bancaire.

1.1 Financement hors du circuit bancaire

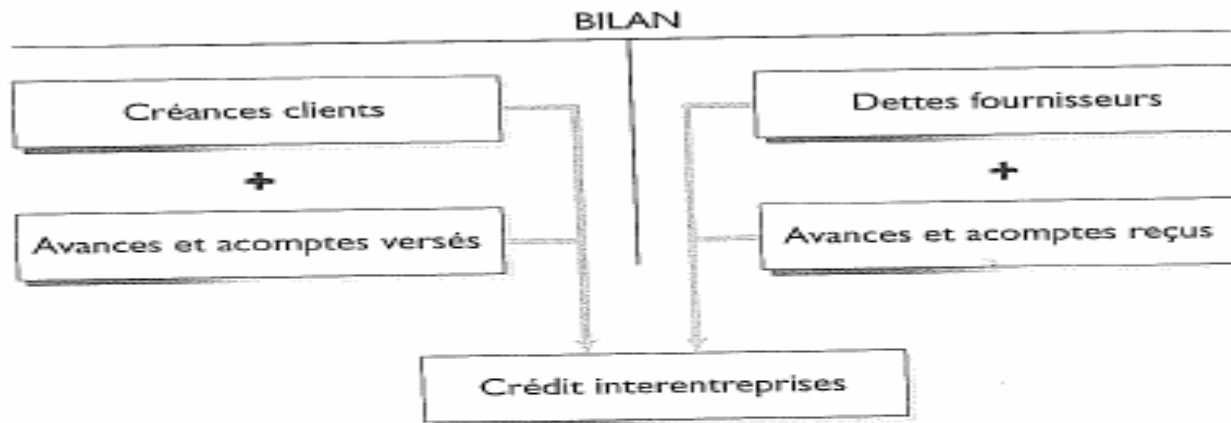


Figure 1 - Le crédit interentreprises dans le bilan des entreprises

$$\text{Crédit interentreprises} = \text{Créances clients} + \text{Avances et acomptes versés} - \text{Dettes fournisseurs} - \text{Avances et acomptes reçus}$$

1.1 Financement hors du circuit bancaire

- Importance du crédit interentreprises

Secteurs	Nombres d'entreprises	Délais clients en 1996	Délais clients en 1997	Délais clients en 1998
Industrie	18 393	74,9	75,9	74,6
BTP	7 200	82,6	84,5	83,3
Commerce de gros	16 284	56,0	56,2	55,2
Commerce de détail	11 167	16,9	17,3	17,2
Services	13 780	70,7	71,8	70,7
Ensemble PME	66 824	60,6	61,4	60,4

Source : COFACE SCLR (moyenne des délais exprimée en jours de CATT), Les Échos, 19.10.1999.

1.1 Financement hors du circuit bancaire

- Le développement de cette modalité de crédit trouve son explication dans les points suivants :
 - Les *délais de paiements* sont un élément de la stratégie commerciale des entreprises.
 - *L'accès au crédit bancaire* est inégal selon les entreprises.
 - *L'escompte* permet le financement bancaire du crédit interentreprises.

1.1 Financement hors du circuit bancaire

- Problèmes générés par le crédit interentreprises
 - Coût élevé pour les entreprises créditrices
 - Risque de répercussion en chaîne des faillites

1.1 Financement hors du circuit bancaire

○ 1.1.2 Les obligations cautionnées

- Elles permettent de régler la TVA ou les droits de douanes avec un certain retard (4 mois maximum pour la TVA)
- Comparables à des effets, leur montant comprend le principal et les intérêts dus.
- Le débiteur doit obtenir la caution d'une banque ou d'une société de caution mutuelle.

1.1 Financement hors du circuit bancaire

o 1.1. 3 L'affacturage

o Principe

- C'est une opération par laquelle une société spécialisée (factor) se charge de l'encaissement des créances d'une entreprise (appelé adhérent ou fournisseur).
- Cession des créances à la société d'affacturage qui en verse immédiatement le montant à l'entreprise et garantit l'entreprise contre le risque de non recouvrement.

1.1 Financement hors du circuit bancaire

- L'affacturage a trois fonctions :

- Financement des créances clients
- garantie de paiement
- gestion

1.1 Financement hors du circuit bancaire

○ Coût de l'affacturage

- *Fonds de garantie* : retenue de 8 à 12% de l'encours clients. Il est constitué pour garantir le remboursement des sommes dues par l'adhérent au factor
- *Commission d'affacturage* : s'applique au montant TTC des factures prises en charge par le factor. Son taux varie entre 0,5 et 2,5%
- *Commission de bordereau*. Lorsque le règlement du client est réalisé par un billet à ordre, le factor perçoit une commission dont le taux se situe aux environs de 1% l'an. Elle est calculée prorata temporis.
- *Commission spéciale de financement*. Lorsque le factor assure lui-même le préfinancement, il perçoit une commission calculée sur le volume effectif de ce financement. Le taux pratiqué est égal au TBB majoré de 2 ou 3 points. La commission est calculée prorata temporis.

1.1 Financement hors du circuit bancaire

○ 1.1.4 Billets de trésorerie

- Ce sont des titres de créances émis par une entreprise pour financer ses besoins de trésorerie. Ces titres doivent être domiciliés dans un établissement de crédit.
- moyen de financement souple pouvant être ajusté en temps et en montant aux besoins.
- seules les grandes entreprises peuvent utiliser ce moyen de financement.

1.2 Financement par le circuit bancaire

○ 1.2.1 Crédits de trésorerie

- Les crédits de trésorerie sont des *prêts non affectés*.
- Techniques:
 - Crédit par caisse
 - Crédit billet

1.2 Financement par le circuit bancaire

- Classement des crédits de trésorerie selon leur durée:

- *Crédit de courrier*
- *Crédit spot*
- *Facilités de caisse*
- *Découvert*

1.2 Financement par le circuit bancaire

○ Risques des crédits de trésorerie

- Les crédits de trésorerie sont risqués pour la banque en raison de leur absence de garanties.
- Les crédits de trésorerie représente un risque pour l'entreprise quand ils ne sont accordés que verbalement car cela pourrait permettre à la banque de les révoquer sans préavis

1.2 Financement par le circuit bancaire

o 1.2.2 Financement des stocks

- Techniques générales identiques à celle des crédits de trésorerie
- Technique spécifique: le *Warrant*
 - C'est un billet à ordre par lequel le souscripteur s'engage à payer une somme d'argent à une certaine échéance.
 - Les marchandises déposées dans un magasin général constituent un gage.

1.2 Financement par le circuit bancaire

- *Crédits de campagne* : ceux-ci sont destinés à financer les stocks et le cycle de fabrication des entreprises à activité saisonnière
- Les techniques employées sont celles qui ont été décrites ci-dessus

1.2 Financement par le circuit bancaire

- 1.2.3 Financement des créances clients par mobilisation des créances commerciales
 - L'escompte
 - Opération par laquelle l'entreprise cède cet effet avant son échéance à sa banque.
 - Les possibilités d'escompte sont limitées par détermination d'un plafond par la banque
 - Les agios retenus par la banque comprennent des intérêts et des commissions.

1.2 Financement par le circuit bancaire

- 1.2.3 Financement des créances clients par mobilisation des créances commerciales
 - Le crédit de mobilisation des créances commerciales
 - L'entreprise regroupe des créances clients nées au cours d'une période d'une dizaine de jours au minimum et dont les échéances s'échelonnent sur une dizaine de jours au plus.
 - Elle souscrit un billet à l'ordre de sa banque pour le montant global de ces créances et le présente à l'escompte.
 - Le CMCC ne comporte aucune garantie pour la banque

1.2 Financement par le circuit bancaire

- 1.2.3 Financement des créances clients par mobilisation des créances commerciales
 - Crédit de mobilisation des créances à court terme sur l'étranger
 - Il permet aux exportateurs possédant des créances sur des clients étrangers de procéder à leur mobilisation Ce crédit peut revêtir deux formes :
 - Le crédit classique : il fonctionne comme l'escompte
 - Un crédit spécial :

1.2 Financement par le circuit bancaire

- 1.2.4 Financement des créances professionnelles
 - La loi dailly (2/ 01/ 1981) permet à une entreprise de remettre à sa banque un bordereau représentatif de créances qu'elle souhaite mobiliser et contre lequel elle obtient un crédit global.
 - Par rapport au cmcc le bordereau dailly peut concerner des créances de nature plus large et peut faire l'objet d'une cession des créances à la banque (c'est alors elle qui se charge du recouvrement)

1.2 Financement par le circuit bancaire

Tableau résumé des techniques de financement des créances

	Objet de la mobilisation	Mode juridique et pratique	Recouvrement	Garanties pour la banque (ou le factor)
LCR papier	Créances individuelles sous forme de traites acceptées ou non.	Cession de l'effet de commerce représentatif de la créance.	Par les soins de la banque.	Le tireur est solidairement responsable du paiement en cas de défaillance du tiré.
LCR magnétique	Créances regroupées sur support magnétique ou par télétransmission.	Escompte de l'ensemble des créances regroupées.	Par les soins de la banque.	Aucune garantie.
Affacturage	Ensemble des créances clients.	Subrogation personnelle conventionnelle (transmission des créances au factor au moment où celui-ci les paye au créancier).	Par le factor.	Subrogation du factor dans tous les droits attachés à la créance.
Crédit de mobilisation des créances sur l'étranger	Créances sur l'étranger.	Escompte d'un billet à ordre regroupant les créances.	Par les soins du créancier.	Garanti par la COFACE.
CMCC	Total des créances sur clients France, hors secteur public.	Escompte d'un billet à ordre regroupant les créances.	Par les soins du créancier (ou de la banque en vertu d'un mandat donné par le créancier).	Aucune garantie.
Bordereau Dailly (cessions)	Ensemble des créances professionnelles nées ou à naître.	Escompte du montant du bordereau.	Par les soins de la banque.	Garantie du recouvrement de la créance par le créancier cédant. La cession est opposable aux tiers.
Bordereau Dailly (nantissement)	Ensemble des créances professionnelles nées ou à naître.	Avance en découvert.	Par les soins du créancier.	Garantie du recouvrement de la créance nantie par le créancier. Le nantissement est opposable aux tiers.

2 Détermination du coût des financements à court terme

- Chaque mode de financement a un coût qui est un élément déterminant pour le choix du financement. Plusieurs paramètres interviennent dans la détermination du coût.

2 1 Éléments constitutifs du coût

○ Le taux d'intérêt

- Taux d'intérêt nominal
- Taux d'intérêt réel (inclut toutes les majorations qui s'ajoutent au taux d'intérêt nominal)

2 1 Éléments constitutifs du coût

- Le taux d'intérêt
 - Mode de calcul des intérêts
 - On parle de *taux postcompté* lorsque les intérêts sont payés en fin d'opération.
 - On parle de *taux précomptés* lorsque les intérêts sont payés en début d'opération

2 1 Éléments constitutifs du coût

○ Le taux d'intérêt

● Méthode pour passer d'un taux à l'autre

- *Taux post compté = taux précompté / (1 - (taux précompté * nb de jours) / (360 * 100))*
- *Taux pré compté = taux postcompté / (1 - (taux post compté * nb de jours) / (360 * 100))*

2 1 Éléments constitutifs du coût

○ Le taux d'intérêt

- Taux proportionnel et taux équivalent
 - Si l_a est le taux annuel et l_p le taux équivalent correspondant à la fraction $1/Q$ de l'année
 - $(1+l_a) = (1 + l_p)^q$

2 1 Éléments constitutifs du coût

- Dates de valeur et jours de valeur
 - Dates de valeur cf chap 1
 - Jours de valeur
 - correspondent au temps écoulés entre la date à laquelle une opération de débit ou de crédit est effectuée et la date à laquelle cette opération est prise en compte par la banque, cad sa date de valeur.

2 1 Éléments constitutifs du coût

Tableau des jours de valeur appliqués par la banque X

Opérations	Jours de valeur
Versement en espèces	J^*
Retrait espèces	J^*
Remise chèques sur place et hors place	$J^* + 3$
Remise chèques sur DOM-TOM	30 jours calendrier*
Paiement chèques	$J^* - 2$
Virement au débit du compte	date traitement moins 1 jour calendrier*
Effets à l'encaissement: lettre de change relevé	date d'échéance + 1 jour calendrier

2 1 Éléments constitutifs du coût

- L'année bancaire
 - Les intérêts perçus par les banques sont calculés par la méthode des intérêts simples.
- Jours de banque
 - Pour le calcul des intérêts, la banque ajoute des jours supplémentaires, appelés jours de banque lors d'une opération d'escompte d'effets. Ces jours augmentent la durée du crédit et majorent ainsi le montant des intérêts, donc le coût du crédit.
 - Les banques justifient cette pratique en déclarant qu'elles constituent une composante de leur rémunération.

2 1 Éléments constitutifs du coût

○ Les commissions

● Commissions fixes

- *commissions de manipulation* exigée pour chaque effet remis à l'escompte
- *commission d'acceptation* lorsque la banque se charge de faire accepter les effets par les tirés ;
- *commissions d'impayés* réclamés sur chaque effet impayé à l'échéance.

2 1 Éléments constitutifs du coût

- Les commissions
 - Commissions proportionnelles au montant de l'opération :
 - *commission du plus fort découvert* : 0,05% du plus fort découvert chaque mois. Son montant total est plafonné à la moitié des intérêts débiteurs du trimestre ;
 - *commission de mouvement* : 0,025% du total des débits du mois. Certains débits peuvent être exclus de la base de calcul.

2 1 Éléments constitutifs du coût

○ Les commissions

- Commission proportionnelle au montant et à la durée de l'opération :
 - *commission d'endos* : de 0,4% à 0,6 % du montant des créances commerciales remises à l'escompte.

2 1 Éléments constitutifs du coût

- Commissions appliquées à l'escompte
 - *Commissions d'endos* : elle est calculée au prorata du montant de l'effet et du temps tout comme l'intérêt (taux = 0, 6% l'an). Elle s'ajoute au taux nominal de l'escompte.
 - *Commissions de service ou de manipulation* : est variable selon les banques. Elle est appliquée pour chaque effet remis à l'escompte

2 1 Éléments constitutifs du coût

- Commissions appliquées au découvert
 - *Commissions de risque* : rémunèrent les risques encourus par la banque.
 - *La commission de plus fort découvert* est égale à 0,05% du plus fort découvert du mois.
 - Plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs du mois.
 - Non soumise à la TVA.
 - Payée chaque trimestre, sur les plus fort découverts de chaque mois.
 - *La commission de dépassement* est appliquée lorsque l'entreprise dépasse le plafond de découvert qu'elle a obtenu de sa banque. Elle est égale à 0,25% du plus fort dépassement mensuel.

2 1 Éléments constitutifs du coût

- Commissions appliquées au découvert
 - Commission de services
 - *La commission de compte* ou de mouvement est calculée sur le montant des opérations portées au débit. Son taux est de 0,025% (certains mouvements sont exonérés)
 - *Les frais d'écriture et de port* correspondent à une facturation des écritures passées et des frais de port. Les tarifs sont variables selon les banques.

2 1 Éléments constitutifs du coût

○ Minimum de perception

- *Minimum décompté* : pour le calcul des agios prélevés par la banque, un minimum de 10 jours est souvent décompté à l'entreprise lors de la remise à l'escompte d'effets de commerce. Le coût du crédit en est augmenté.
- *Forfait d'agios et de commissions*. Parfois aussi, lors d'opérations d'escompte, la banque fixe un montant minimum d'agios en euros.

2 1 Éléments constitutifs du coût

- Agios précomptés ou postcomptés
 - *Les intérêts précomptés.* Les intérêts sont dits précomptés lorsqu'ils sont versés à l'avance, lors de la souscription du crédit. Ils contribuent à alourdir la charge de l'entreprise.
 - *Intérêts postcomptés.* Lorsqu'ils sont versés à la fin de la période pour laquelle le taux a été défini.

2 2 Coût réel du crédit

o Détermination du taux réel

Comparaison des paramètres du coût de l'escompte et du découvert

	Escompte	Découvert
taux d'intérêt de base	taux de base bancaire	taux de base bancaire
majoration spécifique au crédit	s'ajoute au taux de base bancaire	s'ajoute au taux de base bancaire majoration supérieure à celle relative à l'escompte
majoration catégorielle propre au client	s'ajoute au taux de base bancaire	s'ajoute au taux de base bancaire
nombre de jours	égal au nombre de jours séparant la date de remise de l'effet à l'escompte de la date d'échéance, augmenté d'un ou deux jours de banque un minimum de 10 jours est souvent retenu	nombre de jours de découvert, déterminé à partir des dates de valeur : jours de valeur
année bancaire	360 jours	360 jours
commissions	– d'endos : 0,60 % l'an – de service : montant fixe par effet un minimum d'agios peut être retenu	– du plus fort découvert : 0,05 % par mois de découvert (plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs du mois) – de compte : 0,025 % (soumise à TVA)
principe de calculs des agios	précomptés	postcomptés

2 2 Coût réel du crédit

- Application au cas de l'escompte
 - Le bordereau d'escompte appelle quelques explications.
 - *Date de remise à l'escompte.*
 - *Taux d'escompte.* Le taux appliqué par la banque comprend le taux d'intérêt et la commission d'endos
 - *Jours de banque*
 - *Nombre de jours*
 - *Calcul des intérêts*
 - *Calcul de la commission de manipulation*

2 2 Coût réel du crédit

- Application au cas de l'escompte
 - Calcul du coût réel de l'escompte
 - Calcul du coût réel de l'escompte en euros. Le coût de l'escompte est représenté par le montant hors taxe des agios
 - Evaluer le taux réel de l'escompte consiste à calculer le taux d'un emprunt ordinaire qui aurait le même montant, la même durée et le même coût que le crédit d'escompte

2 2 Coût réel du crédit

- Application au cas du découvert
 - Méthode des nombres échelle d'intérêts et le ticket d'agios
 - Méthode des nombres
 - $I = Cn / 36000$
Si l'on divise le numérateur et dénominateur par t on obtient
 $I = Cn / 36000 / t$
Cn est appelé nombre et désigné par N. Il est souvent divisé par 100 afin de simplifier les calculs.
L'expression $36000 / t$ est appelée diviseur.
Le diviseur est fixe pour un taux déterminé. il est désigné par D. Si le nombre N est divisé par 100
 $D = 360/t$
Donc
 $I = N/D$

2 2 Coût réel du crédit

- Application au cas du découvert
 - L'échelle d'intérêts et le ticket d'agios
 - L'échelle d'intérêts permet de calculer les intérêts débiteurs en fonction du montant et de la date de chaque opération et des commissions appliquées.
 - Le ticket d'agios donne le détail des sommes prélevées par la banque au titre des intérêts et commissions multiples

2 2 Coût réel du crédit

- Application au cas du découvert
 - L'échelle d'intérêts et le ticket d'agios
 - Contrôle du ticket d'agios
 - Vérification de l'échelle d'intérêts

2 2 Coût réel du crédit

- Arbitrage entre escompte et découvert

Comparaison des avantages et inconvénients respectifs de l'escompte et du découvert

	Escompte	Découvert
Avantages	Obtention facile grâce aux garanties Taux nominal peu élevé Coût généralement faible : commissions faibles Moyen de recouvrement des créances Recouvrement assuré par la banque	Peut-être utilisé pour des périodes brèves (moins coûteux alors que l'escompte) Souplesse, s'adapte précisément aux besoins en montant et en durée
Inconvénients	Coût élevé pour des effets de faible montant ou dont l'échéance est proche (minimum de 10 jours d'agios) Coûts administratifs élevés lors de l'émission et de la gestion des traites Manque de souplesse (effets parfois supérieurs au besoin de trésorerie ou encore insuffisants), conduit à une sur-mobilisation	Taux nominal supérieur au taux de l'escompte

3 Les placements à court terme

- Depuis le début des années 1980, les possibilités de placements pour le trésorier ont connu une véritable explosion :
 - développement des OPCVM
 - création des TCN

3.1 Critères de choix des placements

- Deux critères contradictoires
 - La rentabilité
 - La sécurité
- Facteurs de décision
 - Durée prévue du placement
 - Anticipations sur l'évolution des taux d'intérêts et des taux de change dans le cas de placement en devises.
 - Attitude de l'entreprise par rapport au risque en capital
 - Régime fiscal

3.2 Les différentes formes de placement

- Les placements bancaires
 - Dépôt à terme
 - Bons de caisse
 - Euros dépôts bancaires

3.2 Les différentes formes de placement

- Les placements sur les marchés
 - Les valeurs mobilières
 - *Placements en actions*
 - *Placement en obligations*
 - *Opération de réméré et de pension livrée.*

3.2 Les différentes formes de placement

- Placements par l'intermédiaire des OPCVM. On distingue deux cadres juridiques pour les OPCVM
 - SICAV: SA bénéficiant de la PM et dont le capital varie au gré des achats et des ventes de parts sociales par les investisseurs.
 - FCP: copropriété de VM, sans PM.

3.2 Les différentes formes de placement

- Les titres de créances négociables
 - BTN bons du trésor négociables
 - BT billets de trésorerie
 - CD certificats de dépôts

3.2 Les différentes formes de placement

- Placements auprès d'une autre entreprise
 - *Escompte fournisseur* : il s'agit de la possibilité pour une entreprise de régler les fournisseurs au comptant, moyennant un escompte (dit escompte de règlement) au lieu de les régler à plus longue échéance.
 - *Avance en compte courant* à une entreprise.
 - *Prêts à plus de deux ans*. Ils ne sont possibles que si l'une des deux entreprises est un établissement financier (société de crédit bail par exemple.)

3.2 Les différentes formes de placement

- o Choix des placements

Tableau résumé des modes de placement

Formes de placement	Caractéristiques	Avantages	Inconvénients
Dépôts à terme et bons de caisse	rémunération libre si > 1 mois	pas de risque en capital	mauvaise liquidité
Vente à réméré	achat et revente simultanées	pas de risque en capital	suppose montant > 150 000 ou 300 000 € (lourdeur administrative)
Actions	long terme	si baisse des taux, plus-value	placement trop risqué si hausse des taux, perte en capital
Obligations	long terme, taux fixe, variable, révisable	variation des cours limitée, liquidité supérieure à celle des actions si baisse des taux, plus-value	si hausse des taux, perte en capital
Titres de créances négociables sur le marché monétaire	voir le tableau de la page 168	pas de risque en capital si titre gardé jusqu'à ce terme liquidité > dépôts à terme	montant minimal: 150 000 € liquidité < à celle des obligations
SICAV et FCP	court terme ou moyen terme	avantages et inconvénients sont liés à la composition des actifs	
Escompte fournisseur, placements auprès d'une autre entreprise	court terme	peut-être très rentable, souplesse	
Placement en devises	blocage de devises ou obligations	supprime ou crée le risque de change	

3.2 Les différentes formes de placement

- Le choix des placements dépend :
 - De l'environnement financier du moment (Evolution des taux d'intérêt, rendements respectifs des différentes catégories de placement)
 - Des données propres à l'entreprise :
 - *Taille* : une PME choisira des placements plus simple, plus souples, moins risqués
 - *Montant total et montant unitaires* des placements
 - *Durée* certaine ou probable des excédents de trésorerie
 - Certaines *considérations fiscales*
 - *Politique* à l'égard du *risque* en capital
 - *Compétence* de l'entreprise en matière de placements et de contrôle de ceux-ci

4 Négociation des conditions bancaires

- Le coût d'un crédit est fonction d'un certain nombre de données telles que le coût du crédit, le barème des commissions et les dates de valeur.
- Il faut donc négocier avec le banquiers les conditions bancaires afin d'en réduire les effets sur le coût du crédit.

4.1 Types de négociation

- Négociation des taux
- Négociation des jours de valeur
- Négociation des commissions
- Négociation des garanties